

Le 23 décembre 2019

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 23 décembre 2019 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Clermont Pelletier, Sébastien Thibault et Simon Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2019-245

BUDGET 2020

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le budget pour l'année 2020 prévoyant des revenus et des dépenses de l'ordre de 3 917 292.00\$ soit par la présente accepté.

Rés. 2019-246

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2020-2021-2022

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le programme des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 prévoyant des investissements totaux de 1 512 258\$ soit par la présente accepté.

Rés. 2019-247

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 19 h 10.

Mario Leblanc, maire

Alexandra Dupont, Directrice générale